

AUCH rue du 8 mai : la trêve de Noël

Un mois d'arrêt avant la reprise et la fin des travaux.



AUCH rue du 8 mai : la trêve de Noël

Rue du 8 mai : seconde phase des travaux à partir de mi-janvier

La première phase de cette opération, qui représente un investissement de 2,35 millions d'euros, concernait la réfection des réseaux humides (adduction d'eau potable) et l'enfouissement des réseaux secs (EDF, éclairage, téléphone ...).

Les travaux étant interrompus entre le 16 décembre 2016 et le 15 janvier 2017, la circulation sera rétablie dans les deux sens. Ensuite, le sens unique de circulation - depuis le centre-ville en direction de la zone de Clarac, sur la section comprise entre le boulevard Roquelaure et la rue Terrible - entrera à nouveau en vigueur pour la seconde phase qui s'étendra du 16 janvier au 14 avril 2017.

Il s'agira de :

- favoriser la cohabitation entre piétons et voitures avec l'élargissement des trottoirs (1,40m de large) assurant une continuité du cheminement des piétons et des vélos (bandes cyclables) ;
- de rétrécir par endroits la chaussée (à 5 mètres) participant ainsi à la limitation de la vitesse des véhicules, tout comme la création de plateaux surélevés ;
- d'optimiser le stationnement.

Ces aménagements qualitatifs engloberont aussi le traitement paysager et la rénovation de l'éclairage public.



Le point vidéo avec Christian LAPREBENDE 1er adjoint